



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(ES-1)/INF.1
26 octobre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Première session extraordinaire
New York, 26 novembre 2007

**Modalités d'organisation de la première session
extraordinaire de la Conférence des Parties**

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES PARTICIPANTS

La première session extraordinaire de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification se tiendra le 26 novembre 2007 à New York (États-Unis d'Amérique). Les participants trouveront dans le présent document des renseignements d'ordre général qui pourront leur être utiles. Des renseignements complémentaires seront communiqués sur le site Web du secrétariat de la Convention à l'adresse suivante: <http://www.unccd.int>.

1. Secrétariat

Le secrétariat de la Convention, dirigé par le Secrétaire exécutif, M. Luc Gnacadja, est établi à Bonn (Allemagne) à l'adresse suivante:

Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
Langer Eugen, Hermann-Ehlers-Strasse, 10
53113 Bonn (Allemagne)
Téléphone: + 49 228 815 28 00
Télécopieur: + 49 228 815 28 98/99
Courriel: secretariat@unccd.int.

2. Lieu et date de la session

La première session extraordinaire de la Conférence des Parties se tiendra à New York, au Siège de l'ONU, dont l'adresse est indiquée ci-après:

Siège de l'ONU
1st Avenue and 42nd Street
New York, NY 10017 (États-Unis d'Amérique).

La session aura lieu le lundi 26 novembre 2007, de 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures. Le numéro de la salle sera annoncé ultérieurement dans le Journal des Nations Unies ainsi que sur les tableaux d'affichage de toutes les salles de conférence.

3. Inscription des participants

Les délégués désireux de participer à la Conférence sont priés de le faire savoir à leur mission permanente auprès de l'ONU à New York, qui se chargera des formalités d'inscription. Les représentants des institutions spécialisées et programmes des Nations Unies ainsi que des organisations intergouvernementales et non gouvernementales pourront s'inscrire par l'intermédiaire du Bureau de liaison de la Convention à New York, dont l'adresse est indiquée ci-après:

Bureau de liaison de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
1 United Nations Plaza
Bâtiment DC1, 11^e étage, bureau 1170
New York, NY 10017 (États-Unis d'Amérique)
Personne à contacter: M^{me} Frederika Teixeira
Télécopieur: (+ 1-917) 367 3441
Téléphone: (+ 1-917) 367 4081
Courriel: teixeira2@un.org.

4. Pouvoirs

Les pouvoirs des représentants des Parties et les noms des représentants suppléants et des conseillers doivent être communiqués au secrétariat le plus rapidement possible, et au plus tard le 23 novembre, soit par le chef de l'État ou du gouvernement ou par le ministre des affaires étrangères, soit dans le cas d'une organisation d'intégration économique régionale, par l'autorité compétente de cette organisation.

Pour assurer une pleine participation aux travaux de la Conférence, il est recommandé de conférer aux représentants des Parties tous les pouvoirs nécessaires pour prendre part à la session et, s'il y a lieu, siéger au Bureau de la Conférence des Parties ou de ses organes subsidiaires, ainsi que de tout comité ou groupe de travail de session.

Les pouvoirs doivent être soumis, par l'intermédiaire des missions permanentes auprès de l'ONU, au Bureau de liaison de la Convention à l'adresse suivante:

Bureau de liaison de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
1 United Nations Plaza
Bâtiment DC1, 11^e étage, bureau 1170
New York, NY 10017 (États-Unis d'Amérique)
Télécopieur: (+ 1-917) 367 3441.

Le Bureau de la Conférence des Parties examinera les pouvoirs et rendra compte de cet examen au cours de la session.

Les États et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales dotés du statut d'observateur devront également obtenir une accréditation.

5. Informations à l'intention des médias

Pour demander leur accréditation, les représentants des médias devront remettre les pièces suivantes:

- a) Un ordre de mission dûment signé par le directeur de la publication, le directeur de la rédaction ou le rédacteur en chef, mandatant expressément l'intéressé pour couvrir la session extraordinaire de la Conférence des Parties à la Convention;
- b) Un passeport ou une pièce d'identité;
- c) Une carte de presse en cours de validité;
- d) Une demande d'accréditation.

Le formulaire de demande d'accréditation peut être téléchargé à l'adresse suivante:
<http://www.un.org/media/accreditation/form/index.html>.

Les documents susmentionnés doivent être adressés à l'avance, par télécopie ou par courriel, à:

M. Gary Fowle
Chef du Groupe des accréditations et de la liaison avec les médias
Département de l'information de l'ONU
Bureau S-250
New York, NY 10017
Télécopieur: (+ 1-212) 963 4642
Courriel: malu@un.org (scanner les documents au format JPEG ou PDF).

Le secrétariat de la Convention apprécierait également qu'une copie de ces documents lui soit envoyée à titre d'information à l'adresse suivante:

Courriel: press@unccd.int
Télécopieur: + 49 228 815 28 98/99.

Les représentants des médias souhaitant obtenir de plus amples renseignements sur la Convention et la Conférence peuvent s'adresser au secrétariat de la Convention à l'adresse susmentionnée.

Après réception d'un courriel confirmant que leur demande d'accréditation a été acceptée, les représentants des médias pourront, sur présentation d'une carte de presse en cours de validité, s'inscrire à l'adresse suivante:

Bureau d'accréditation des médias
Bâtiment de l'UNITAR
807 United Nations Plaza (à l'angle de la 45^e rue et de la 1^{re} avenue)
Salle U-100
Téléphone: (+ 1-212) 963 7164.

Le Bureau des cartes d'identité ONU est ouvert de 9 heures à 16 h 30.

6. Hébergement à l'hôtel

Les participants aux conférences et aux réunions de l'ONU peuvent faire des réservations par l'intermédiaire d'American Express, l'agence de voyages de l'ONU, dont les coordonnées sont indiquées ci-après:

AMEX

Téléphone: (+ 1-212) 963 6280

Télécopieur: (+ 1-917) 367 9693

Courriel: brendalin.e.blair@aexp.com et denise.e.rivera@aeyp.com.

Une liste des hôtels qui appliquent à l'ONU des tarifs préférentiels est reproduite en annexe.

7. Formalités d'immigration et réglementation douanière

Visas

Les participants ayant besoin d'un visa pour entrer aux États-Unis d'Amérique doivent l'obtenir auprès de l'ambassade ou du consulat des États-Unis dans leur pays d'origine. Une liste des ambassades assurant ce type de service peut être consultée à l'adresse suivante:

<http://usembassy.state.gov/>.

Les participants trouveront tous les renseignements nécessaires concernant les demandes de visa à l'adresse suivante: <http://www.unitedstatesvisas.gov>.

Réglementation sanitaire

Pour connaître la réglementation sanitaire ou les prescriptions en matière de vaccins, les participants sont invités à se mettre en rapport avec l'ambassade des États-Unis de leur pays d'origine. Ils trouveront à ce sujet des renseignements détaillés à l'adresse suivante:

<http://usembassy.state.gov/>.

Réglementation douanière

Des informations sur la réglementation douanière en vigueur aux États-Unis d'Amérique peuvent être obtenues auprès de tout consulat ou de toute ambassade de ce pays, ou sur le site Web de l'United States Custom and Border Protection: <http://www.cbp.gov/xp/cgov/travel/>.

8. Autres services disponibles sur place

Des informations d'ordre général sur le lieu de la session ou toute autre formalité, notamment les formalités d'immigration et la réglementation douanière, peuvent être obtenues auprès des missions permanentes des Parties auprès de l'ONU ou des bureaux de liaison des institutions spécialisées et programmes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales.

Annexe

List of hotels with whom the United Nations has special preferential room rates

Below you can find the current list of hotels and apartment houses in the vicinity of the United Nation Headquarters with whom we have negotiated special preferential room rates. These rates are applicable for all travellers within the United Nations system. Upon check-in you will have to identify yourself as a representative of the United Nations or a related organization by presenting your United Nations ID card, a laissez-passer or a letter of invitation under a United Nations letterhead. Reservations should be made directly with the hotel and must be booked with a credit card. Please check with the hotel for their cancellation policy.

Please note that all rates are subject to availability.

	Hotel (Street Address)	Phone	Sep-Dec
1	AMERITANIA Hotel 230 West 54th Street	(1-212) 247-5000	\$244.00
2	AMSTERDAM COURT 226 West 50th Street	(1-212) 459-1000	\$244.00
3	BENTLEY 500 East 62nd Street	(1-212) 644-6000	\$244.00
4	CROWNE PLAZA 304 East 42nd Street	(1-212) 986-8800	\$280.00
5	DOUBLETREE METROPOLITAN 569 Lexington Avenue	(1-212) 752-7000	\$315.00
6	HELMSLEY MIDDLETOWNE 148 East 48th Street	(1-212) 755-3000	\$220
7	HELMSLEY PARK LANE 36 Central Park South	(1-212) 521-6239	\$285.00 - \$360.00
8	KORMAN COMMUNITIES 234 East 46th Street	(1-646) 291-4200	\$245.00
9	MARCEL 201 East 24th Street	(1-212) 696-3800	\$244.00
10	MODERNE 243 West 55th Street	(1-212) 397-6767	\$244.00
11	NEW YORK HELMSLEY 212 East 42nd Street	(1-212) 490-8900	\$250.00
